

**mai  
2013**



**Le lien  
avec  
les syndiqués**

## Vos sites

[www.udcgt10.fr](http://www.udcgt10.fr)  
[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)  
[www.librairie-nvo.com](http://www.librairie-nvo.com)  
[www.indecosa.cgt.fr](http://www.indecosa.cgt.fr)  
[www.ancavtt.asso.fr](http://www.ancavtt.asso.fr)

## Vos contacts

### - UD Aube :

2A Bd. du 1er RAM 1er étage  
Tél. : 03 25 73 38 47  
Fax : 03 25 73 84 27  
e-mail : [udcgtaubes@aol.com](mailto:udcgtaubes@aol.com)  
Les lundis, mardis, jeudis :  
de 9 h 30 à 17 h  
Le mercredi :  
de 9 h 30 à 12 h  
Le vendredi :  
de 9 h 30 à 16 h

### - UL Troyes :

Tél. : 03 25 73 49 40  
Permanence :  
mercredi : 10 h à 12 h  
et 14 h à 16 h  
Permanence conseil  
du salarié :  
jeudi : 14 h/17 h  
[ulcgtroyes10@gmail.com](mailto:ulcgtroyes10@gmail.com)

### - UL Romilly :

Rue de la Boule-d'Or  
Tél. : 03 25 24 49 43  
Fax : 03 25 24 88 10  
Port. : 06 64 52 96 83  
e-mail :  
[ul.cgt.romilly@wanadoo.fr](mailto:ul.cgt.romilly@wanadoo.fr)

### - UL Brienne :

25 Rue Maréchal Valée  
Tél. 06 63 19 90 97

### - UL Bar/Seine :

Rue du Palais de justice

### - UL Bar/Aube :

9 Rue du collège

### - USR :

Tél. : 03 25 73 66 23  
Secrétariat lundi :  
de 14 h à 16 h 30  
e-mail :  
[usrct.aube@orange.fr](mailto:usrct.aube@orange.fr)



## Édito.

LETTRE A TOUS LES SYNDIQUES

Cher-e- camarade,

Le 1er mai 2013 sera la fête des travailleurs et de leurs revendications.

Si nous le décidons, cette date sera une grande journée de contestation contre les politiques d'austérité, une grande journée de solidarité envers tous les syndicalistes de la planète, une grande journée pour faire vivre nos revendications.

Cette conception du 1er mai nous la devons à notre histoire, à l'histoire du mouvement ouvrier international.

Elle va à l'encontre de ce que tu vas entendre dans les jours qui viennent comme « la fête du muguet, la fête du travail, etc. »

Celles et ceux qui utilisent ces termes ont usurpé l'histoire au fil du temps.

Et ce premier mai 2013 revêt un caractère des plus particuliers :

- L'ANI du 11 janvier 2013 est en train de se transformer en loi, ce qui serait une régression sociale inédite. Si une procédure juridique sera mise en place par notre confédération, le rapport de force doit l'appuyer.

- Les renégociations sur les régimes complémentaires de retraites en mars ont débouchées sur des baisses du pouvoir d'achat des retraité-e-s et pensionné-e-s.

- La protection sociale est dans le viseur du gouvernement, en attestent en autres les positions prises récemment sur les allocations familiales. Nous avons été bien inspirés de lancer notre caravane CGT auboise de la protection sociale dont la première réunion publique se tiendra le 28 mai à Bar sur Aube.

- Le contexte unitaire divisé de cette année fait que nous ne pouvons compter que sur chacun d'entre nous, pour réussir cette grande journée revendicative.

lire la suite en page 2

## VIE SYNDICALE

suite l'Edito

**Quatre points de rassemblements sont prévus dans l'Aube, ils seront suivis d'une manifestation :**

- **à Troyes, place Jean Jaurès à 10 H 00**
- **à Bar sur Aube, place de la Mairie à 11 H 00**
- **à Brienne, place de la Mairie à 10 H 30**
- **à Romilly, Bourse du Travail à 10 H 30**

Nous avons le devoir de continuer à lutter, y compris et surtout si cet ANI du 11 janvier 2013 est en passe de devenir une loi. Et si comme le prévoit l'agenda parlementaire les débats se terminent fin avril, nous profiterons de ce mercredi 1er mai 2013 pour réclamer le retrait de cette loi, qui générerait mobilité forcée, flexibilité, régression sociale si elle était appliquée.

N'oublions pas que nombre de lois promulguées n'ont jamais été appliquées, soit grâce au rapport de force, soit parce qu'inapplicable juridiquement.

Alors ce 1er mai 2013 pour le progrès social, mettons les pieds dans le plat comme le titre notre tract départemental.

Je compte sur ton esprit militant pour répondre aux appels des unions locales du département.

Tu l'as compris, ta présence est essentielle pour peser et imposer d'autres choix.

## Excellent 1er mai revendicatif.

Le Secrétaire Général de l'UD-CGT  
David MORIN

### Pour une reconquête de la Protection sociale

Pour être en position de reconquête, il nous faut revenir aux fondamentaux. Qu'est-ce que la Protection Sociale, à quel objectif sa structuration répondait-elle, d'où vient-elle, quels en sont les enjeux financiers, quelles sont ses fragilités actuelles... ?

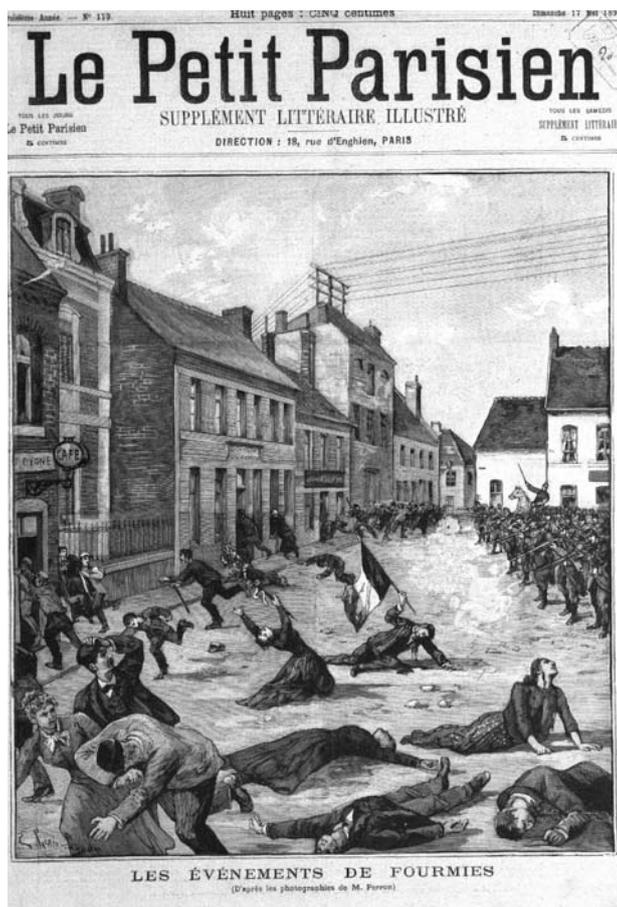
Pour notre Union Départementale c'est un moment important,

Face aux enjeux et aux promesses de François Hollande, il y a beaucoup de sujets qui touchent à la protection sociale. Il faut vraiment que nous expliquions à tous les camarades et sympathisants, à la population en général que d'autres choix sont possibles.

C'est l'objet de l'organisation de notre caravane de la protection sociale, Nous allons à la rencontre d'un maximum d'Aubois. Notre objectif clair et de faire aussi bien et même mieux que la caravane de retraites. Concernant ce sujet des retraites, nul doute que celui-ci reviendra sur le tapis lors de ces réunions publiques.

#### 1er APPROCHE DU CALENDRIER ET DES LOCALISATIONS DES REUNIONS PUBLIQUES (à confirmer)

- Le mardi 28 mai : Union Locale de Bar sur Aube
- Le lundi 10 juin : Union Locale de Romilly / Nogent
- Le jeudi 27 juin : Union Locale de Brienne
- Le mardi 9 juillet : réunion spéciale « politique » organisation UD
- Le jeudi 19 septembre Nogent : Union Locale Romilly / Nogent
- Le mardi 1er octobre : Arcis
- Le lundi 14 octobre : Union Locale de Bar sur Seine
- Le mardi 23 octobre : UD Aix en Othe
- Le jeudi 14 novembre : UD – UL Troyes, centre sportif de l'Aube



## L'appel de 1900 socialistes pour le «non socialiste au Medef» : renforcer les droits des salariés pas les affaiblir

Le gouvernement a examiné le 6 mars un projet de loi issu de l'accord minoritaire du 11 janvier 2013.

**Dans cet avant projet :**

**Le refus de mobilité deviendrait une cause de licenciement.**

**Un contrat intermittent serait créé alors qu'il faut, au contraire, renforcer le CDI.**

**Des accords d'entreprise pourraient imposer, sous peine de licenciement, la baisse des salaires et/ou l'augmentation du temps de travail en reprenant ainsi la loi du député UMP Warsmann.**

**Les licenciements économiques collectifs seraient plus faciles et plus rapides.**

**L'inversion de la hiérarchie des normes permettrait que des accords d'entreprises soient moins favorables que le droit du travail.**

**Les recours au juge contre des licenciements collectifs, comme devant les prud'hommes, seraient limités.**

### Il faut renforcer les droits des salariés, pas les brader

La gauche a été élue pour s'attaquer à la crise, faire reculer le chômage et la précarité au travail, interdire les licenciements boursiers, permettre la reprise d'entreprises vouées à la délocalisation ou à la fermeture. Ce sont ces lois protectrices qui sont attendues et rien d'autre. Il y a urgence pour les salariés, il y a urgence pour la gauche aussi.

La place de la gauche c'est d'être aux côtés des salariés contre les reculs sociaux, pour le progrès social et contre les exigences patronales et aux côtés de la jeunesse contre la précarité.

Nous continuerons notre action avec toutes celles et tous ceux qui refusent les reculs annoncés du droit du travail, qui veulent répondre aux urgences sociales et militent pour un emploi pour tous.

Amender le projet de loi, améliorer le Code du travail, écouter les syndicats majoritaires... il n'y a rien de plus urgent quand on est socialiste !

Gérard Filoche,

Inspecteur du travail et membre du Bureau politique du PS  
publié le 18 mars 2013 sur <http://www.filoche.net>



à lire également du même auteur :

Une « petite loi » et de petits amendements, des avancées en trompe l'oeil et quelques reculs de plus. <http://www.filoche.net>

## LOI D'AMNISTIE SOCIALE

Le 27 février 2013, le sénat a voté par 174 voix contre 171 une loi d'amnistie des délits et sanctions commis lors de mouvements sociaux. Le texte permet l'amnistie des sanctions prises à l'occasion de conflits du travail. Ce texte doit encore être voté par l'Assemblée Nationale.

En sont exclus les mobilisations concernant l'éducation, la santé, l'environnement et les droits des migrants, les professions libérales et les exploitants agricoles ainsi que les faits commis avant le 1er janvier 2007, de même que les actes de violence, physique comme psychologique. Sachant que parmi les potentiels bénéficiaires de l'amnistie sont intégrés les dirigeants d'entreprise, reste à savoir si licencier alors qu'on s'en est mis les pleins les poches n'est pas un acte de violence.

*Mercredi 24 avril, la commission des lois examine la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant amnistie des faits commis à l'occasion de mouvements sociaux et d'activités syndicales et revendicatives.*

Le pôle communication souhaite recevoir plus d'informations des différentes actions, négociations, résultats d'actions, pour faire de l'Aube Syndicale un véritable journal d'informations locales vers les syndiqués.

Adressez vos comptes-rendus à l'UD.

## 200 Auboisiens contre l'accord sur l'emploi.

A Troyes, la mobilisation des syndicats et de leurs militants est parvenue à rassembler près de 200 personnes ce mardi 9 avril. Contre l'accord de «sécurisation de l'emploi». Les députés ont adopté le texte l'après midi. Le Sénat l'examine à partir du 17 avril.

**Déterminés, mobilisés ...  
Le 1er Mai, on continue !**



## Pôle formation

UL de Troyes

► NIVEAU 1 :

Niveau 1 dissocié  
28/06, 1/07, 30/09, 1/10, 4/11



[www.nvo.fr](http://www.nvo.fr)

## Agenda

**1 mai 2013 Fête des travailleurs  
Manifestations.**

28 mai 2013: Caravane de la  
protection sociale à Bar/Aube

30 mai : Commission Exécutive UD

## LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Droits réservés à la CGT - Aube

Quelle que soit votre mission, des contrats existent  
pour faciliter votre engagement militant.  
Contactez-nous : [partenaire@macif.fr](mailto:partenaire@macif.fr)

Vous ne pouvez pas publier vos commentaires sur ce site. Veuillez vous connecter à votre compte pour pouvoir publier vos commentaires. Vous ne pouvez pas publier vos commentaires sur ce site. Veuillez vous connecter à votre compte pour pouvoir publier vos commentaires.



**LA SOLIDARITÉ  
EST UNE FORCE**